



Règlement des marchés de créateurs – 2024

Les Marchés d'Art et d'Artisanat de l'Association Hauts Savoires Faire Talloires Montmin (HSFTM) sont ouverts à une sélection d'artistes et d'artisans professionnels présentant leurs créations propres (Les revendeurs ne sont pas acceptés).

Ces marchés se déroulent en plein air, dans la baie de Talloires.

Conditions générales de participation aux marchés de créateurs, d'Art et d'Artisanat de l'association HSFTM/

1. La participation de chaque exposant est subordonnée à une sélection effectuée sous la responsabilité de l'association HSFTM. Celle-ci se réserve le droit d'accepter ou de refuser la participation d'un candidat sans avoir à se justifier.
Pour susciter l'intérêt des visiteurs, l'association veillera à la diversité des artisanats exposés et au renouvellement des œuvres présentées d'un marché à l'autre et d'une année à l'autre.
La priorité est donnée aux artisans des Savoie.
2. Les exposants souhaitant participer sont invités à remplir le formulaire en ligne uniquement.
Il ne sera acceptée aucune candidature par courrier, mail ou autre.
3. Chaque exposant est responsable de la qualité de ses créations ainsi que du respect des réglementations et lois en vigueur concernant ces créations.
4. Les tarifs sont annoncés sur la fiche de candidature et pour chaque marché de créateurs.
5. Chaque candidat remplit entièrement le dossier* demandé (photos, assurance professionnelle, Fiche Insee, etc...)
6. Les exposants sélectionnés recevront une confirmation par mail. L'association enverra le RIB de l'association pour le règlement du montant demandé et ceci sous 7 jours maximum. Aucune relance ne sera faite.
7. Les candidats qui n'auront pas été sélectionnés pour un marché seront avertis par mail.
8. Les informations sur la teneur de l'activité exposée, portée sur le bulletin d'inscription, ont valeur d'engagement.
Le changement impromptu de spécialité peut entraîner à tout moment une disqualification de l'exposant.
9. Le matériel utilisé pour l'exposition des créations se devra d'être couleur neutre : barnum ou parasol blanc, écru et sans publicité ni inscription.
10. Le matériel d'exposition devra être solidement arrimé pour palier tout coup de vent intempêtif.
11. L'association HSFTM ne fournira aucun matériel.
12. L'Association HSFTM décline toute responsabilité en cas de vol ou de bris des créations exposées et du matériel d'exposition utilisé.
13. En cas de désistement, l'Association HSFTM ne remboursera pas les sommes versées.
14. L'exposant s'engage à respecter les horaires des marchés. Aucun départ anticipé ne sera accepté.
15. Cette manifestation pourra être annulée en fonction des conditions météorologiques ou sanitaires et ceci sans compensation.

*En remplissant le formulaire de candidature vous autorisez l'Association Hauts Savoires Faire à collecter vos données personnelles et les informations concernant votre activité, en exécution du présent contrat selon les conditions de la CNIL.

Association Hauts Savoires Faire Talloires Montmin
71 impasse Pré du Nant
74210 Montmin
mail hautssavoiresfaire@gmail.com